

Maisons-Alfort, le 24 septembre 2001

LE DIRECTEUR GENERAL

## AVIS

Saisine n° 2001-SA-0074

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments  
relatif à l'extension d'emploi du Bis(2,4-dicumylphényl) pentaérythritol  
diphosphite comme additif stabilisant du polyétherimide (PEI) à des  
concentrations jusqu'à 0,3 %**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments a été saisie le 13 mars 2001 d'une demande d'avis relative à l'extension d'emploi du Bis(2,4-dicumylphényl) pentaérythritol diphosphite comme additif stabilisant du polyétherimide (PEI) à des concentrations jusqu'à 0,3 %.

Après consultation du comité d'experts spécialisé « Matériaux au Contact des Denrées Alimentaires », réuni le 11 septembre 2001, l'Afssa a rendu l'avis suivant :

Considérant que la migration du Bis(2,4-dicumylphényl) pentaérythritol diphosphite est inférieure aux limites de détection dans les différents milieux simulateurs (acide acétique à 3 %, éthanol à 10 %, HB 307) et qu'à partir de ces résultats un Niveau d'Exposition Théorique (NET) de 0,27 mg/personne/jour a été calculé sur la base de ces limites de détection ;

Considérant que ce NET calculé ne requiert pas de données toxicologiques supplémentaires à celles fournies par le pétitionnaire dans ses dossiers précédents ;

Considérant les avis favorables émis par le Conseil supérieur d'hygiène publique de France concernant l'emploi du Bis(2,4-dicumylphényl) pentaérythritol diphosphite dans le polyéthylène, le polypropylène, le poly(éthylène téréphtalate) et le polycarbonate,

L'Afssa conclut que la migration de la substance Bis(2,4-dicumylphényl) pentaérythritol diphosphite et de ses produits de dégradation, utilisée à raison de 0,3 % dans le PEI (constitué des monomères 2,2-Bis(4-hydroxyphényl)propane, bis phthalic anhydride et 1,3-phényldiamine), pour des emplois au contact avec des aliments gras ou aqueux, conservés pendant une durée indéfinie à température ambiante, ou éventuellement ayant subi un cycle thermique préalable de 2 heures à 100°C, n'est pas susceptible de poser un problème sanitaire.

23, avenue du  
Général de Gaulle  
BP 19, 94701  
Maisons-Alfort cedex  
Tel 01 49 77 13 00  
Fax 01 49 77 90 05  
[www.afssa.fr](http://www.afssa.fr)

**Martin HIRSCH**

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE